

› LA FORMATION

- | Un Bachelor Universitaire de Technologie Génie Civil - Construction Durable, dispensé à l'IUT de La Réunion à Saint-Pierre. Le BUT est un diplôme reconnu d'Etat.
- | Alternance en **3^{ème} année**.
- | 16 semaines à l'IUT et 36 semaines en entreprise par an pour un contrat de 12 mois.
- | Formation technologique basée sur une approche pédagogique par compétences, avec des TP, des projets en groupe et en autonomie, des « Situations d'Apprentissage et d'Evaluation » (SAé).
- | Accompagnement de l'alternant par un tuteur pédagogique tout au long du contrat.



› COMPÉTENCES ET MISSIONS DES ALTERNANTS

Les étudiants choisissent à partir de la 2^{ème} année un parcours qui leur permettra de se spécialiser dans un domaine :

- **Travaux Bâtiment** (métiers d'organisation et d'encadrement de chantier bâtiment)
- **Bureaux d'études Conception** (métiers dans les bureaux d'études du Bâtiment et des Travaux Publics)

EXEMPLES DE MISSIONS CONFIEES AUX ALTERNANTS

TRAVAUX
BÂTIMENT

RNCP 35482

- Préparer, organiser, réaliser, contrôler et réceptionner un chantier
- Réalisation de phasage
- Négocier avec les clients et fournisseurs
- Suivi de chantier et de commandes de matériels
- Réalisation de divers plans (PIC, ...)
- Elaborer les plannings
- Gérer matériaux, matériels et engins de chantier
- Déterminer les méthodes de travail
- Conduire une équipe et animer une réunion de chantier
- Effectuer les contrôles budgétaires et établir des situations de travaux
- Répondre à des appels d'offres
- S'insérer dans une démarche BIM d'exploitation et de maintenance

BUREAUX
D'ÉTUDES
CONCEPTION

RNCP 35485

- Suivi de chantier
- Réaliser des plans (structure, plomberie, électricité)
- Mener des calculs selon les Eurocodes
- Dimensionner une centrale photovoltaïque et chauffe-eau solaire pour des logements collectifs et individuels
- Dimensionner des systèmes de protection solaire
- Réaliser un audit énergétique
- Réaliser des devis
- Répondre à des appels d'offres
- Réaliser des plans (AutoCad, Revit)
- Exploiter la modélisation d'un ouvrage dans une démarche collaborative de type BIM
- Dimensionner et vérifier les éléments structurels dans le domaine du bâtiment et du génie civil
- Assister les chargés d'affaires sur les suivis de chantiers

RYTHME PRÉVISIONNEL DE L'ALTERNANCE 2024-2025

MAJ : 22 avril 2024

AOÛT 2024		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER 2025		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
1 J	ENT	1 D		1 M		1 V	Férié	1 D		1 M	Férié	1 S	Férié 05	1 S		1 M		1 J	Férié	1 D		1 M	
2 V		2 L		2 M	IUT	2 S		2 L		2 J		2 D		2 D		2 M	ENT	2 V	ENT	2 L		2 M	ENT
3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	ENT	3 V		3 L		3 L	3 L	3 J		3 S		3 M		3 J	
4 D		4 M	IUT	4 V		4 L		4 M		4 S		4 M		4 M	4 M	4 D		4 D		4 M	ENT	4 V	
5 L		5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	IUT	5 M	5 M	5 S		5 L		5 J		5 S	
6 M		6 V		6 D		6 M	IUT	6 V		6 L		6 J		6 J	6 J	6 D		6 M	ENT	6 V		6 D	
7 M	ENT	7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V	7 V	7 L		7 M		7 S		7 L	
8 J		8 D		8 M	ENT	8 V		8 D		8 M	ENT	8 S		8 S		8 M		8 J	Férié	8 D		8 M	
9 V		9 L		9 M		9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 M	ENT	9 V		9 L	Férié	9 M	ENT
10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J	
11 D		11 M	IUT	11 V		11 L	Férié	11 M	ENT	11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V	
12 L		12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	IUT	12 M	ENT	12 S		12 L		12 J		12 S	
13 M	ENT	13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V		13 D	
14 M		14 S		14 L		14 J	IUT	14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 M	ENT	14 S		14 L	Férié
15 J	Férié	15 D		15 M		15 V		15 D		15 M	ENT	15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M	
16 V	ENT	16 L		16 M	ENT	16 S		16 L		16 J		16 D		16 D		16 M	ENT	16 V		16 L	ENT	16 M	ENT
17 S		17 M		17 J		17 D		17 M	ENT	17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M	SOUTENANCES	17 J	
18 D		18 M	IUT	18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 L		19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	IUT	19 M	ENT	19 V		19 L		19 J		19 S	
20 M	ENT	20 V		20 D		20 M	IUT	20 V	Férié	20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	ENT	20 D	
21 M		21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L	Férié	21 M	ENT	21 S	Férié 05	21 M	
22 J	JIT	22 D		22 M		22 S		22 V		22 D	IUT	22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 V	RENTREE IUT	23 L		23 M	ENT	23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	ENT
24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	ENT	24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J	
25 D		25 M	IUT	25 V		25 L		25 M	Férié	25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M	ENT	25 V	
26 L		26 J		26 S		26 M		26 J	ENT	26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S	
27 M		27 V		27 D		27 M	IUT	27 V		27 L		27 J		27 J		27 M		27 D		27 M	ENT	27 V	
28 M		28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 M		28 D		28 M		28 S	
29 J		29 D		29 M	ENT	29 V		29 D		29 L	IUT	29 S		29 S		29 M		29 J	Férié	29 D		29 M	
30 V		30 L	IUT	30 M		30 J		30 S		30 D		30 M		30 D		30 M		30 V	ENT	30 L	30 L	30 M	ENT
31 S		31 J		31 M		31 V		31 M	ENT	31 V		31 L		31 L	ENT	31 S		31 S		31 J		31 J	

REMUNERATION DES ALTERNANTS

Exonération des charges sociales (salaire brut = salaire net)



18-20 ans

21-25 ans

+ 26 ans

2^{ème} année BUT

51% du Smic soit 901,13 €

61% du Smic soit 1077,82€

100% du Smic soit 1766,92 €

3^{ème} année BUT

67% du Smic soit 1183,83 €

78% du Smic soit 1378,20 €

* barèmes nationaux en date du 01/01/2024. Des accords de branche peuvent fixer des rémunérations plus avantageuses pour les alternants.

Information contrat d'apprentissage : aucun reste à charge pour l'entreprise !

Les frais sont entièrement couverts par votre OPCO

Tout savoir sur l'alternance et faire des simulations : www.alternance.emploi.gouv.fr



AIDE AUX ENTREPRISES



6000 €

d'aide gouvernementale aux entreprises privées pour l'embauche d'un alternant de moins de 30 ans.

Cette aide est accordée pour la première année d'exécution des contrats d'apprentissage conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, elle est de 6000 € maximum.

Cette aide exceptionnelle n'est pas cumulable avec l'aide unique aux employeurs d'apprentis mais elle est cumulable avec les aides spécifiques pour les apprentis en situation de handicap.

L'ALTERNANCE COMME LEVIER DE PRÉ-RECRUTEMENT

- Former des futurs collaborateurs à **vos métiers** et à **votre culture professionnelle**.
- Apporter un **regard neuf** et des **compétences nouvelles** dans vos équipes.
- Être partenaire de la formation et **participer à la professionnalisation** des futurs diplômés.
- Anticiper la **croissance** de votre structure et pérenniser son développement.

CONTACTS

Contact administratif

Pôle Formation Continue et Alternance
Willy BOULANGER
willy.boulanger@univ-reunion.fr
0262 96 29 53

Contact pédagogique

Stéphane GUICHARD
stephane.guichard@univ-reunion.fr

IUT DE LA RÉUNION
Institut Universitaire de Technologie

UR UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION